

Rapport public Parcoursup session 2025

I.U.T. 2 de Grenoble - BUT - Informatique

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.

Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025.

Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

I.U.T. 2 de Grenoble - BUT - Informatique (4996)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 17%

Taux minimum de bacheliers technologiques fixé par le recteur : 50%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T. 2 de Grenoble - BUT - Informatique (4996)	Jury par défaut	Autres candidats	73	1750	1181	624	77
		Bacheliers technologiques toutes séries	52	540	324	324	52

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
I.U.T. 2 de Grenoble - BUT - Informatique (4996)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	279	186	109	14	18,2 %
			Masculin	1471	995	515	63	81,8 %
			Total	1750	1181	624	77	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	Féminin	64	32	32	4	7,7 %
			Masculin	476	292	292	48	92,3 %
			Total	540	324	324	52	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
I.U.T. 2 de Grenoble - BUT - Informatique (4996)	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	47	2	1	0	0 %
				Sans mention	486	217	37	3	4,4 %
				AB	565	475	203	24	35,3 %
				B	332	324	255	33	48,5 %
				TB	110	108	107	7	10,3 %
				TBF	6	6	6	1	1,5 %
				Total	1546	1132	609	68	100 %
			Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	3	0	0	0	0 %
				Sans mention	24	1	0	0	0 %
				AB	29	3	1	0	0 %
				B	16	3	0	0	0 %
				TB	7	2	2	1	100 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				TBF	1	1	0	0	0 %
				Total	80	10	3	1	100 %
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	47	12	4	3	37,5 %
				AB	23	8	1	0	0 %
				B	23	7	1	0	0 %
				TB	21	10	5	4	50 %
				TBF	3	1	1	1	12,5 %
				Total	117	38	12	8	100 %
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	6	1	0	0	
				B	1	0	0	0	
				Total	7	1	0	0	
		Bacheliers technologiques toutes séries	Baccalauréat Technologique	Échec au bac	16	0	0	0	0 %
				Sans mention	233	76	76	12	23,1 %
				AB	182	143	143	25	48,1 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				B	93	90	90	13	25 %
				TB	15	14	14	2	3,8 %
				TBF	1	1	1	0	0 %
				Total	540	324	324	52	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
I.U.T. 2 de Grenoble - BUT - Informatique (4996)	Jury par défaut	Autres candidats	En terminale	1235	972	522	56	72,7 %
			En réorientation	302	144	78	12	15,6 %
			Non scolarisés	119	23	12	4	5,2 %
			Scolarité étrangère	69	31	9	5	6,5 %
			Autres	25	11	3	0	0 %
			Total	1750	1181	624	77	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	En terminale	438	292	292	43	82,7 %
			En réorientation	52	19	19	3	5,8 %
			Non scolarisés	48	13	13	6	11,5 %
			Scolarité étrangère	2	0	0	0	0 %
			Total	540	324	324	52	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T. 2 de Grenoble - BUT - Informatique (4996)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Mathématiques Spécialité & Numérique et Sciences Informatiques	635	551	352	46
			Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	441	353	187	11
			Mathématiques Spécialité & Sciences de l'ingénieur et sciences physiques	59	42	17	2
			Autres doublettes	312	153	46	6

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
		Baccalauréat Technologique	Physique-Chimie et Mathématiques & Ingénierie, innovation et développement durable	397	284	284	38
			Autres doublettes	119	35	35	14
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T. 2 de Grenoble - BUT - Informatique (4996)	Jury par défaut	Mathématiques Spécialité & Numérique et Sciences Informatiques	43,9 %	50,1 %	58,5 %	70,8 %
		Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	30,5 %	32,1 %	31,1 %	16,9 %
		Mathématiques Spécialité & Sciences de l'ingénieur et sciences physiques	4,1 %	3,8 %	2,8 %	3,1 %
		Autres doublettes	21,6 %	13,9 %	7,6 %	9,2 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T. 2 de Grenoble - BUT - Informatique (4996)	Jury par défaut	Physique-Chimie et Mathématiques & Ingénierie, innovation et développement durable	76,9 %	89 %	89 %	73,1 %
		Autres doublettes	23,1 %	11 %	11 %	26,9 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats en mathématiques et éventuellement en informatique	Bulletins de première et terminale en spécialité mathématiques et/ou en informatique ainsi que celles des épreuves du bac.	Très important
	Résultats en français, anglais et philosophie	Bulletins de première et/ou terminale	Important
	Résultats dans les autres enseignements scientifiques	Bulletins de première et terminale en enseignements de spécialité : SVT, Physique-chimie ou sciences de l'ingénieur.	Très important
	Résultats en sciences humaines et sociales	Bulletins de première et terminale (SES par exemple)	Complémentaire
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		
Savoir-être	Assiduité	Avis de la vie scolaire	Très important
	Comportement	Appréciations des enseignant.es et de la vie scolaire	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation	Lettre de motivation	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est supérieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de la vie et de la Terre Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur (EDS)

Série STI2D

- Ingénierie, innovation et développement durable (EDS)
- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)
- Systèmes d'information et numérique (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

En fonction de la note globale certains candidat.e.s ne sont pas classés.

Toutes les lettres de motivation sont lues; ainsi si une lettre de motivation contient des éléments inappropriés, comme des recettes de cuisine ou des propos injurieux, le dossier n'est pas classé.

Nous ne classons pas les étudiants et étudiantes n'ayant pas fait de mathématiques depuis la seconde.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

En ce qui concerne les notes des bulletins de 1ère et de Terminale :

- les notes en mathématiques et en NSI ou SIN sont très importantes et ce quelque soit la série (générale ou technologique); le fait de ne pas avoir choisi la spécialité NSI en bac général n'est pas un facteur limitant pour intégrer notre formation
 - les notes dans les autres matières scientifiques sont importantes; ainsi en série générale et selon vos spécialités les notes de Physique-chimie, Sciences de la vie et de la Terre et Sciences de l'ingénieur sont prises en compte. En série technologique, plus particulièrement en Sti2d, les notes de Physique-chimie et mathématiques sont prises en compte.
 - les notes en français ainsi qu'en philosophie et en anglais ont un poids important.
 - enfin en série générale les autres spécialités que celles citées ci-dessus sont prises en compte mais dans une moindre mesure.
- Il est à noter que les dossiers des lycéen.e.s en série générale n'ayant pas suivi la spécialité Mathématiques en première ont été refusés car les connaissances de seconde sont insuffisantes en mathématiques pour accéder au BUT Informatique. Cependant le fait de suivre le cours de mathématiques complémentaires en terminale est lui bien pris en compte.
- Au delà des notes, les appréciations des enseignants sont étudiées afin d'apprécier plus largement les qualités de travail, de rigueur et de motivation de chaque candidat.e dans ses précédentes études. Enfin la lettre de motivation et son caractère personnel sont aussi pris en compte.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces

dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nous conseillons aux **candidates et aux candidats en terminale** d'accorder un soin particulier à la rédaction de leur lettre de motivation et de

respecter les consignes données pour celle-ci : **répondre aux 4 questions qui vous sont posées** en utilisant vos propres mots (l'usage d'un agent conversationnel est déconseillé) et

soigner votre expression écrite (chaque dossier est lu par au moins un examinateur). Cette année (session 2025) trop de lettres de motivation étaient identiques et sans intérêt.

Pour les étudiants en réorientation il est important d'expliquer votre parcours antérieur (par exemple : choix de spécialité, envie de

réorienter vos études vers d'autres domaines, vos qualités pour apprendre, vos éventuelles connaissances du domaine de l'informatique,...) et de nous fournir vos anciennes notes et vos raisons d'arrêter vos précédentes études.

Signature :

Laurence BILLARD,

Directeur de l'établissement I.U.T. 2 de Grenoble